

Image not found or type unknown



Révocation de s peine

Par **Val85190**, le **28/07/2020** à **15:53**

Bonjour je fins d appeler le juge d application des peines pour un accident de voiture j ai pas été au spip ni a la convocation du 15 juin car je ne le savais pas donc a elle m a dit que j étais en révocation de peine est ce que j peux aller en prison